

L'épreuve de force !

■ Les collègues de la PDC de Rivesaltes ont entamé leur mouvement de grève le 30 novembre 2015, soutenus par SUD et CGT ■ Il a vite tourné au bras de fer de par l'attitude de la direction ■ Pour faire face, les grévistes sont restés solidaires et déterminés ■ Dernière provocation en date, la DSCG Golfe du Lion a basculé dans le répressif

Une réorganisation à la hâche !

La restructuration de la PDC de Rivesaltes ressemble à une compilation des plus mauvais tubes de La Poste : délocalisation, suppressions d'emplois et changements d'horaires ! A la clé, le service public postal est laminé. Et les conditions de travail et de vie des postier-es sont dégradées.

De l'escalade de la direction...

La Poste a beau afficher une culture du dialogue social, en grattant un peu, le vernis s'écaille rapidement. Dès le début, en guise de négociations, elle a eu recours à des intérimaires pour remplacer les grévistes. D'emblée, le ton est donné, ce sera l'épreuve de force !

Plus perverse, la direction a tenté le coup du report de projet de quelques semaines pour désarmer la mobilisation. Autre corde à son arc de la mauvaise foi, le va et vient des protocoles de fin de conflit, toujours sous la menace du retrait définitif des quelques avancées concédées. Au bout de 3 mois, elle sort l'artillerie lourde : les paies des grévistes passent à zéro !

... à son attitude revancharde

A l'issue de cinq longs mois de conflit, face à la détermination sans faille des grévistes, La Poste a mis un genou à terre. Contrainte, elle répondait enfin aux revendications dans une proposition de fin de conflit. Le projet de réorganisation est revu de fond en comble :

Création d'une tournée, maintien des autres, séciabilité limitée, augmentation du volant de remplacement... et tous les contrats précaires sont requalifiés en CDI, pas moins d'un quart de l'effectif du bureau !

Mais c'est sans compter sur le côté mauvais perdant de la DSCC. Dans le même temps, elle engage des procédures disciplinaires à l'encontre de grévistes allant jusqu'à deux ans d'exclusion de service ! Cet acharnement a même conduit un gréviste à entamer une grève de la faim.

Après 6 mois d'un conflit exemplaire, cet ultime coup bas n'a fait que souder un peu plus le collectif des grévistes. Leur réponse est à la hauteur de l'enjeu : la lutte continue !

Soutien aux grévistes !

Environ 150 personnes, ainsi que des représentants des fédérations SUD et CGT, étaient présents devant la DSCC à Montpellier pour soutenir notre camarade de la CGT lors de son conseil de discipline. Nous ne connaissons pas encore la sanction.

La solidarité, politique et financière, est un élément essentiel qui permet aux grévistes de tenir pendant toute la durée de ce conflit hors normes. Toutes les motions de soutien et les chèques sont les bienvenus ! A envoyer à SUD Poste 66 ou CGT Fapt 66, 2 Bd Henri Poincaré 66100 Perpignan.

Lutter, serait-ce condamnable ?

La politique du bâton est décidément dans l'air du temps. Des "responsables" politique, le dirigeant du MEDEF se relaient sur tout les média pour dénoncer l'attitude jusqu'aboutiste des grévistes. Le phénomène n'est pas nouveau mais le conflit contre la Loi Travail a délié un peu plus les langues.

Les déclarations se multiplient. De syndicats irresponsables, ils auraient maintenant des "méthodes de voyous et de terroristes" dicit le patron des patrons. La Poste est bien sur la même longueur d'onde, elle le démontre avec Rivesaltes !

Les facteurs et factrices de Rivesaltes sont toujours debout et ne lâcheront rien jusqu'à la victoire finale !

